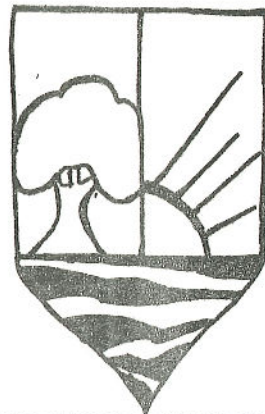


# BUSSAC

info



*Bulletin local - parution tous les 2 mois*

JAN-FEV.84

N°5



## SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
- Editorial : Les signes qui ne trompent pas : ....	2
- Le Loto : .....	4
- Le jumelage : .....	5
- Football "Echos" : .....	6
-Le tennis de table : .....	10
- Ecole : .....	12
-Soirée Scrabble - Objets trouvés : .....	13
- Etat civil : .....	14
- Déclaration des revenus de 1983 : .....	16
- Tarifs des Cartes Grises : .....	17
- C. I. V. G. M. : .....	18
- Liste électorale : .....	19
- Service National - Recensement : .....	19
- La protection du Consommateur (suite) : .....	20
- Informations municipales : .....	22
- Construction de la ligne électrique moyen tension Fontcouverte - Juicq : .....	24
- Les crues de la Charente : .....	25
- Hommage à l'Abbé Jean-François TOUGERON : .....	27

---

Responsable de la Publication : René BOURAUD ;  
Conseillers à la Rédaction : Janine CASTILLON,  
Marie-Jo CHAPUIS et Henri COURTIN ;  
Illustrations : Miliari PRESSON ;  
Impression : Bruno Allinand, Jean-Marc ALLINAND,  
Sylvia CASTILLON et Nicole CHABOT.

---

Deuxième Année de Publication : 1984 ; 1er Trimestre : n° 6  
FOYER RURAL MUNICIPAL - MAIRIE DE BUSSAC - 17100 SAINTES.



## EDITORIAL

- - -

### Des signes qui ne trompent pas ...

Lorsqu'on passe sur la route départementale le soir entre 18 h 30 et 20 h, on peut voir la lumière briller dans les locaux du Foyer Rural, Place d'Oron-la-Ville.

Il n'est pas un soir de la semaine qu'elle ne soit allumée. Si vous demandez au Trésorier de l'association combien de cartes d'adhérents ont été placées cette année, il vous répondra : "plus de 300".

Vous venez faire un tour dans les locaux le samedi après-midi, vous constaterez dès votre arrivée qu'il a fallu entreposer dans le hall du matériel de musculation pour donner un peu de place aux gymnastes qui fréquentent assidument les cours et qui se trouvent à l'étroit. Choisissez un livre à la bibliothèque le mercredi après-midi et bien rare si vous vous y trouvez seul.

Le Directeur de l'école sollicite du Conseil d'Administration l'autorisation d'utiliser pendant les heures de cours les différentes salles et les terrains.

On peut ajouter à ces divers exemples la participation massive (plus de 250 personnes) au loto du 28 janvier organisé par le Foyer Rural, le Comité des Fêtes et les 60 invités du repas pour le 3e âge.

Le football accomplit actuellement un excellent parcours permettant d'entrevoir la montée en division supérieure l'année prochaine et aspire dans son sillage une école de jeunes désireux d'enfiler prochainement le maillot jaune.

.../...

Oui, le Foyer Rural est une réalité et il occupe bien la place qui est la sienne au sein de notre commune.

Les sections commencent à trouver leur vitesse de croisière et chaque réalisation vient renforcer ce qui existe déjà.

Oh ! bien sûr, ce n'est pas tout à fait par hasard si cela fonctionne positivement : c'est bien parce qu'un certain nombre de Bussacais acceptent d'oeuvrer pour la communauté en donnant leur temps et leur savoir-faire.

Il est indéniable que les efforts de tous convergent vers le même objectif : créer une activité propre à la commune au profit de tous les citoyens.

Il y a encore beaucoup à faire mais d'ores et déjà l'association a trouvé le bon chemin car il y a... des signes qui ne trompent pas.

Le Président,  
Roland MONGET.

# LOTO

c'est facile,  
c'est pas cher,  
ça peut rapporter ...

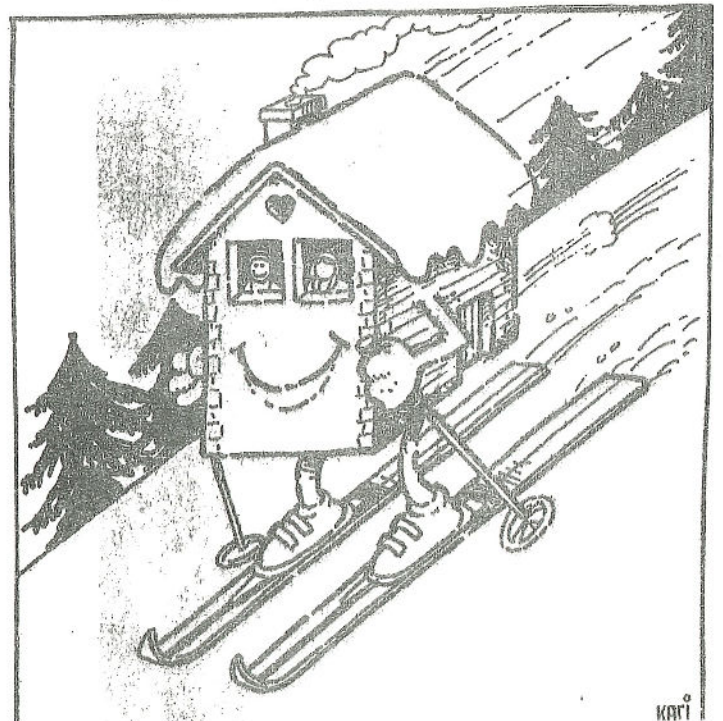
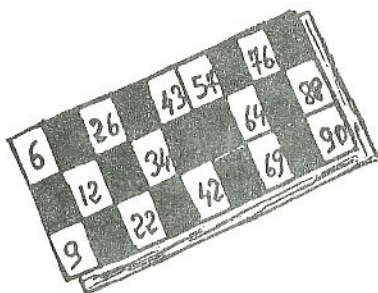
Un Week - End  
à la Neige

Le samedi 28 janvier, les responsables du Foyer Rural et du Comité des Fêtes organisaient en commun un grand loto. A la salle municipale, où plus de 250 personnes s'étaient déplacées, le jeu pouvait commencer dès 21 h 15.

Jean-Pierre CATALA et Yves POUPONNOT animaient cette soirée et tenaient en haleine leur public tout au long des 10 quines et des 4 cartons.

Le super lot était un week-end à la neige pour 4 personnes ; il fut gagné par un couple de jeunes Saintais.

Une cinquantaine d'autres personnes se partagèrent cinq jambons, vingt filets garnis et des lots de bouteilles.





## **. JUMELAGE .**

\* \* \*

Le 5 mai 1984 à la Salle Municipale, la section Jumelage organise un repas dansant ouvert à toutes les personnes ayant participé à l'accueil des Suisses ou à un déplacement à Oron.

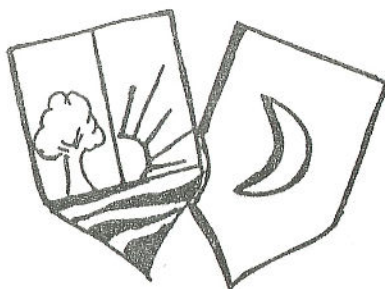
De plus, un séjour en SUISSE sera organisé cet été (du 9 au 15 juillet) sans aucune participation financière (sauf carte du Foyer Rural obligatoire).

L'hébergement sera assuré par nos amis d'Oron-la-Ville. Le déplacement se fera suivant les possibilités de chacun : voiture particulière, train ou tout autre moyen à votre convenance.

Des précisions vous seront apportées plus tard mais dès maintenant, retenez bien ces dates :

**REPAS DANSANT      5 Mai 1984**

**SEMAINE VOYAGE    9 - 15 Juillet 1984**



# FOOTBALL "Echos"

## Championnat de 3ème Division

Si le dernier match s'est déroulé dans la plus grande correction, les précédents furent beaucoup plus difficiles. Les équipes rencontrées étaient d'un bon niveau. Malheureusement, lors de la rencontre Bussac-Pisany 2, quelques incidents éclataient et un joueur de Pisany était expulsé pour coup envers l'arbitre. Ce joueur est d'ailleurs suspendu pour six mois.



### Calendrier du championnat de 3è Division (poule G) (la première équipe citée est celle qui reçoit)

. 18.09.83	Bussac	- St Savinien	0 - 0
. 23.09.83	Aumagne	- Bussac	1 - 4
. 9.10.83	Bussac	- FC St Porchaire	12 - 1
. 16.10.83	Brizambourg	- Bussac	0 - 3
. 30.10.83	Bussac	- St Césaire	8 - 1
. 6.11.83	St Hilaire V.	- Bussac	0 - 1
. 20.11.83	Bussac	- Taillebourg	3 - 0
. 4.12.83	Burie	- Bussac	0 - 3
. 11.12.83	Bussac	- Pisany II	1 - 0
. 22.01.84	Bussac	- PTT Saintes	1 - 0
. 5.02.84	St Savinien	- Bussac	1 - 0
. 12.02.84	Bussac	- Aumagne	5 - 1
. 26.02.84	St Porchaire	- Bussac	
. 4.03.84	Bussac	- Brizambourg	
. 11.03.84	St Césaire	- Bussac	
. 25.03.84	Bussac	- St Hilaire de V.	
. 1.04.84	Taillebourg	- Bussac	
. 8.04.84	Bussac	- Burie	
. 15.04.84	Pisany II	- Bussac	
. 6.05.84	PTT Saintes	- Bussac	



- Classement de la poule G au 29 - 1 - 84 -

	Points	matches	but	but	
		joués	marqués	encaissés	
{ 1 BUSSAC - Charente	29	10	36	3	}
{ 2 Pisany 2	27	10	57	15	}
{ 3 St Savinien	26	10	30	12	}
{ 4 PTT Saintes	26	10	39	12	}
{ 5 Maillebourg	21	10	22	20	}
{ 6 St Hilaire de V.	20	10	23	22	}
{ 7 Burie	17	10	21	22	}
{ 8 Aumagne	15	10	13	24	}
{ 9 Brizambourg	13	10	15	25	}
{ 10 FC St Porchaire	13	10	10	46	}
{ 11 St Césaire	10	10	7	72	}

Notre contre-performance à St Savinien nous ramène à égalité de points (30) avec Pisany 2. De ce fait, nous occupons la seconde place au classement général, le nombre de buts marqués par Pisany étant supérieur au nôtre, suivi par St Savinien et PTT Saintes avec 29 points. Quatre équipes pouvaient prétendre à la montée en division supérieure (promotion de 2e) la saison prochaine. Seules les deux premières équipes y accéderont. La fin du championnat s'annonce passionnante et difficile...

- Challenge Aunis - Saintonge -

Après avoir éliminé au premier tour Pont-l'Abbé par 3 buts à 2, à notre tour nous avons été éliminés par le FC St Prochaire par 1 à 0.

\*\*\*\*\*

La section a la joie de vous faire part de la naissance de Julien GELICUS le 22 décembre 1983. Toutes nos félicitations aux heureux parents.

.../...

- Ecole de Football -



De gauche à droite : accroupis : David Pimienta, Freddy SARGOURTN,  
Bruno PAROULLILLAUD, Serge GORON, Cyril JACQUES ;

Debout : Olivier NIAOUI, Olivier LANGUELOU, Sébastien GAUVAILLAC,  
Mikaël VITTEMEDEAU et Dominique SILTES.

L'effectif des enfants inscrits dans les catégories Pupilles, minimes (de 10 à 14 ans) est faible pour former une équipe et l'engager en championnat.

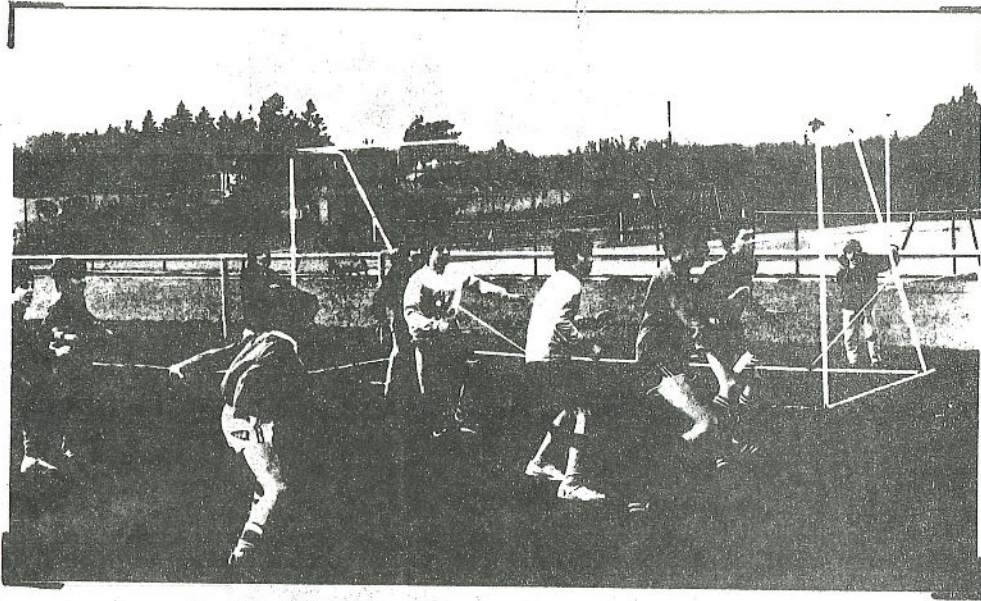
Les enfants non inscrits et désirant faire partie de l'équipe sont invités à se faire connaître le plus rapidement possible. La carte du Foyer Rural (15 F) et une autorisation des parents (formulaire à remplir) sont obligatoires. Entraînement tous les mercredis de 14 h 30 à 16 h.

Le 22 janvier 1984, une équipe mixte de l'école de football disputait son premier match amical contre les minimes des PTT Saintes. Battue par 5 buts à 0, notre équipe, moins entraînée en compétition, s'est bien



défendue et espère une victoire lors d'un prochain match.

La constitution d'un calendrier de matches amicaux aller et retour est en cours.



### Championnat d'Europe

Le match de football France/Espagne juniors, comptant pour le championnat d'Europe, est organisé à La Rochelle le mercredi 7 mars 1984 au Stade Parco à 15 h. La ligue offre l'entrée gratuite à tous les enfants de 6 à 16 ans des clubs de football et des écoles.

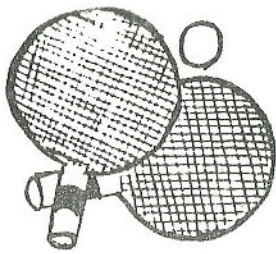
..x..\*..\*..\*..\*..\*

Nous remercions vivement Monsieur Lucien DORE pour sa participation à l'équipement de l'équipe minimes avec la fourniture de treize paires de chaussettes.

Nos remerciements s'adressent également à M. Francis DORE pour la fourniture de plaques signalétiques apposées sur les portes intérieures et extérieures des vestiaires.

Le Président,  
Roland GAGNARD.





## **. TENNIS DE TABLE .**

La pluie et la tempête n'ont pas découragés nos fervents adeptes de la section tennis de table et c'est ainsi qu'une quarantaine de joueurs se sont retrouvés le samedi 14 Janvier pour notre tournoi interne.

A noter la présence des dames nouvelles venues cette année, malheureusement elles ont été battues par les plus chevronnés, toutefois il ne faut pas se décourager, l'essentiel étant de participer et il faudrait que l'exemple soit suivi d'effets .....

Tout l'après-midi, sans relâche, les parties se sont déroulées dans une très bonne ambiance, amicale et sportive et c'est seulement vers 20 heures que les résultats suivants ont été proclamés :

.../...

## TABLEAUX

- Séniors 1 :
  - 1) DANIAU Jean-Louis
  - 2) DOGNETON Philippe
- Séniors 2 :
  - 1) CHABOT Stéphane
  - 2) DEBORDE Cyril
- Jeunes 1 :
  - 1) CLINCKEMAILLIE Benoit
  - 2) MONGET Philippe
- Jeunes 2 :
  - 1) LAMIT Sébastien
  - 2) MOULAI Stéphane
- Jeunes débutants :
  - 1) PIMIENTA Bruno
  - 2) FAVEAU Stéphane

La section remercie particulièrement messieurs CLINCKEMAILLIE Joël et JACQUES Michel pour leur aide dans le transport des tables et le Libre Service MENAUD pour la coupe qu'il a bien voulu offrir à l'occasion de ce tournoi.

Merci également à toutes les personnes qui d'une manière ou d'une autre ont travaillé pour la réussite matérielle de ce tournoi, notamment en confectionnant des crêpes ou des friandises.

Bravo à tous et à l'année prochaine

Le Président



## ECOLE

Le 19 décembre, le Foyer Rural offrait une après-midi récréative aux enfants des écoles élémentaire et maternelle : distribution des jouets par le Père Noël et spectacle de marionnettes.

Le 13 janvier, la semaine des rois se terminait par un goûter-galettes arrosé d'un chocolat.



Le soir de la classe maternelle avant les travaux.

\*\*\*\*\*  
oooooooooooo  
\*\*\*\*\*

A VENDRE

JANDAU Pleu marine - Bon état - 400 F.

Mme Martine MAILLET - "Les Deux" - Tel. : 93 - 50 - 23



Soirée  
**SCRABBLE**  
A BUSSAC - SALLE des FETES  
Samedi 10 Mars  
à 20 heures 30  
Inscriptions 25 F  
Sur Réservation avant le Vendredi 2 Mars  
Tél : 93-69-34  
Tél : 93-01-92  
Tél : 93-76-60  
NOMBREUX LOTS

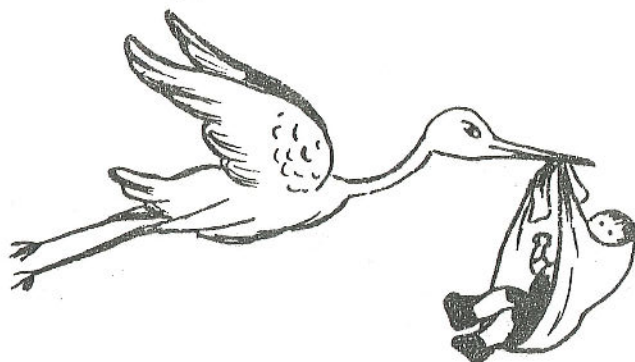
### OBJETS TROUVÉS

- 1 écharpe noire ;
- 1 parapluie télescopique noir (trouvé à l'arbre de Noël) ;
- 1 pull-over (cache-coeur) vert bronze - taille 6 - 8 ans ;
- 1 Gourmette en argent gravée "Laurence" (trouvée dans la salle de ping-pong).

Tous ces objets sont à réclamer aux heures d'ouverture de la Mairie.

# • ETAT CIVIL •

## NAISSANCES



- Loïc . Philippe BRETAUD , né le 14 novembre 1983  
à Saintes , fils de M. et Mme Pascal BRETAUD , " Chez Judet " ;
- Nicolas , Alain , Rommanuel CHARNEAU , né le 03.04.1983  
à Saintes , fils de M. et Mme Alain CHARNEAU ; " Le Bourg " ;
- Damien , Stanislas CUTULLIC , né le 21.01.83 à Saintes ,  
fils de M. et Mme Daniel CUTULLIC , " Les Chagnauds " ;
- Aurélien , Romuald FOUQUET , né le 19.04.83 à Saintes ;  
fils de M. et Mme Roger FOUQUET , " Les Chaumes " ;
- Julien GELICUS , né le 22 décembre 1983 à Saintes ,  
fils de M. et Mme Frédéric GELICUS , " La Grand'Porte " ;
- Aurélie , Pierrette GRATEAU , née le 29.09.83 à Saintes ;  
fille de M. et Mme Alain GRATEAU , " Le Bourg " ;
- Emilie JAROUSSEAU , née le 1er juin 1983 à Saintes ,  
fille de M. et Mme Daniel JAROUSSEAU , " Les Roches " ;
- Emilie JOURDAIN , née le 3.04.1983 à Saintes ,  
fille de M. et Mme Philippe JOURDAIN , " La Cuelle " ;
- Delphine , Lydie MOISY , née le 17.08.1983 à Saintes ;  
fille de M. et Mme Alain MOISY , " Rochefallet " ;



- Romain, Pierre, Joseph SEMON, né le 9.03.83 à Saintes, fils de M. et Mme Gérard SEMON, "Port. Berteau";
- Sabina, Ivrika TESSIER, née le 19.05.83 à Saintes, fille de M. et Mme Ivrie TESSIER, "Chez Tessier";
- Bastien TESSIER, né le 24 juin 1983 à Saintes, fils de M. et Mme Pascal TESSIER, "Chez Tessier".

## MARIAGES

- Stéphane BERNARD et Véronique BAISSAC le 22.05.83;
- Pascal BATARD et Patricia COURTIN le 28.05.83;
- Ivrie LEVAZEUX et Dominique AUVRAY le 18.06.83;
- Michel FLAMAND et Danielle FAVRE-BONTE le 09.07.83;
- Philippe GELICUS et Catherine MONGIS le 23.07.83;
- Bruno CATALA et Nathalie JOGUET le 06.08.83.

## DECES

- Fernand DUPUY, "Jarry", le 2 juillet 1983 à Saintes;
  - Pierre FORT, "Rocheffollet", le 20 juillet 1983 à Saintes;
  - Mélanie SIMONNET, veuve FAVEAU, "Les Chagnauds", le 25 août 1983 à Saintes;
  - Guy DAVID, de Bords, le 2 septembre 1983 à Bousac.
-





## Déclarations des Revenus de 1983

Les habitants de la commune sont informés qu'ils trouveront en Mairie la notice et les imprimés pour remplir leur déclaration des revenus de 1983.

### Qui doit faire une déclaration de revenus ?

Vous devez Obligatoirement souscrire une déclaration de vos revenus si, au cours de l'année précédente :

- Vous avez perçu des revenus soumis à l'impôt sur le revenu, même s'ils ont fait l'objet de déclarations spéciales (bénéfices industriels et commerciaux, bénéfices non commerciaux ou bénéfices agricoles) ;
- Quel que soit le montant de vos revenus, vous disposez d'une résidence principale ou de certains éléments de train de vie tels que : automobile, domestique, résidence secondaire, bateau de plaisance, etc...

### Recommandation :

Vous avez intérêt à souscrire une déclaration de vos revenus même si, en raison de la faiblesse de vos ressources, vous n'êtes pas obligé de le faire, car vous recevrez alors un avis de non-imposition qui vous sera utile pour certaines formalités, notamment auprès des organismes sociaux : caisse de retraite, bureau d'aide sociale ou si vous désirez une allocation du Fonds National de Solidarité ou une bourse d'études, etc...

## " TARIFS CARTES GRISES "

A Compter du 01 - 02 - 84

### " Mode de Règlement "

- En espèces à la caisse
- Par chèque bancaire au nom du " Régisseur des Recettes Préfecture 17 "
- Par virement postal ou CCP compte " n° 6700 - 57 S " Bordeaux au nom du " Régisseur des Recettes Préfecture 17 "

Nombre de CV fiscaux	Véhicules particuliers, véhicules utilitaires d'un PTC égal ou inférieur à 3.5 T		Véhicules utilitaires d'un PTC supérieur à 3.5T, tracteurs routiers, motos	
	Véhicule de moins de 10 ans	Véhicule de plus de 10 ans	Véhicule de moins de 10 ans	Véhicule de plus de 10 ans
1	65.00	32.50	32.50	16.20
2	130.00	65.00	65.00	32.40
3	195.00	97.50	97.50	48.60
4	260.00	130.00	130.00	64.80
5	325.00	162.50	162.50	81.00
6	390.00	195.00	195.00	97.20
7	455.00	227.50	227.50	113.40
8	520.00	260.00	260.00	129.60
9	585.00	292.50	292.50	145.80
10	650.00	325.00	325.00	162.00
11	715.00	357.50	357.50	178.20
12	780.00	390.00	390.00	194.40
13	845.00	422.50	422.50	210.60
14	910.00	455.00	455.00	226.80
15	975.00	487.50	487.50	243.00
16	1040.00	520.00	520.00	259.20
17	1105.00	552.50	552.50	275.40
18	1170.00	585.00	585.00	291.60
19	1235.00	617.50	617.50	307.80
20	1300.00	650.00	650.00	324.00
Au delà de 20	65 <sup>F</sup> par CV supplémentaire	32.50 F par CV supplémentaire	32.50 F par CV supplémentaire	16.20 F par CV supplémentaire

- Duplicata des Cartes Grises 65.00 F
- Remorques, Tracteurs agricoles, Véhicule TT 97.50 F
- Cartes Grises W (garages) 130.00 F
- Cartes Grises WW 65.00 F



Syndicat Intercommunal à Vocation  
Multiple d'Etudes et d'Equipement de  
la Région de SAINTES  
(S . I . V . O . M)

Régie Intercommunale des Pompes Funèbres

Les membres du Conseil d'Exploitation de la Régie Intercommunale des Pompes Funèbres, dont le siège est Cours Clémenceau à Saintes, se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Saintes le mercredi 1er février 1984 à 18 h, pour examiner le budget primitif pour l'année 1984.

Administrateur délégué pour la commune de Bussac : M. René BOURAUD.

Ce budget a été approuvé de la façon suivante :

Section de fonctionnement :

- en dépenses pour un montant de : ..... 2 251 400 F  
- en recettes pour un montant de : ..... 2 251 400 F

Section d'investissements :

- en dépenses pour un montant de : ..... 592 000 F  
- en recettes pour un montant de (\*) : ..... 617 300 F

TOTAL du budget :

- en dépenses : ..... 2 843 400 F  
- en recettes (\*) : ..... 2 868 700 F

(\*) L'excédent de recettes en section d'investissements, soit la somme de 25 300 F provenant des amortissements, est une provision pour investissements ou exercices ultérieurs.

## Liste Electorale

Calendrier des dates à observer pour les diverses opérations de la révision de la liste électorale :

- du 1er septembre au dernier jour ouvrable de décembre : dépôt des demandes d'inscription, opérations d'inscription et de radiation par la commission administrative ;
- du 1er au 9 janvier : délai accordé pour dresser le tableau rectificatif ;
- 10 janvier : dépôt et publication du tableau rectificatif ;
- Délai ouvert pour les réclamations devant le Tribunal d'Instance : 10 jours ;
- Délai limite des décisions du Tribunal d'Instance : 10 jours ;
- Délai limite pour la notification au Commissaire de la République et au Maire des décisions du Tribunal d'Instance : 3 jours ;
- Délai limite de pourvoi en cassation : 10 jours ;
- Clôture définitive de la liste : 28 ou 29 février en cas d'année bissextile.

Les membres de la Commission Administrative de la révision de la liste électorale politique : M. Guy CHAPUIS, Maire, M. Jean JUDET, représentant de l'Administration et M. René BOURAUD, délégué du Tribunal, se réuniront le mercredi 29 février pour clore définitivement cette liste.

\*\*\*\*\*

Service National — Recensement



## - La Protection du Consommateur (suite) -

(Extrait du "Guide de vos droits et démarches")

Consommateurs, vous trouverez ci-après, selon l'objet de votre problème, le service compétent à contacter.

### **ALIMENTATION**

- Etiquetage et présentation : R. F. et D. G. J. C. ;
- Affichage des prix : D. G. C. C. ;
- Dates limites de vente, dates de fabrication : R. F. et D. S. V. ;
- Composition : additifs et colorants, origine, appellations d'origine et labels : R. F. ;
- Quantités, balances et instruments de mesure : R. F. et S. I. M. ;
- Marques de salubrité, produits surgelés et congelés, hygiène (des produits, locaux, marchés, restauration) : D. S. V. et R. F. ;

### **AMEUBLEMENT**

- Etiquetage et publicité : R. F. ;
- Marquage NF : R. F. et A. F. N. O. R. ;

### **AUTOMOBILE**

- Véhicules neufs et d'occasion : R. F. et D. G. C. C. ;
- Consommation : A. E. E. ;
- Tarif des réparations : affichage des tarifs, tarifs des locations de véhicules, conditions de crédit et de vente : D. G. C. C. ;

### **ELECTROMENAGER**

- Etiquetage : D. G. C. C. ;
- Marque N. F. : A. F. N. O. R. ;
- Qualité : R. F. ;
- Sécurité : R. F. et A. F. N. O. R. ;
- Performances ; prix des travaux d'installation et de réparation, prix des travaux à domicile : D. G. C. C. ;

- Economies d'énergie : A. E. E. ;

## LOGEMENT

- Acquisition (contrat, financement), construction (techniques, malfaçons), amélioration de l'habitat, niveau des loyers et des charges, révisions, expulsions, frais de gestion d'immeubles, problèmes de co-propriété : D. D. E. ;

- Hygiène : D. D. A. S. 3. ;

- Isolation thermique : contrat de chauffage : A. E. E. ;

- Vérification des compteurs : régulation des températures :

S. I. M. ;

## LOISIRS

- Locations saisonnières : camping : D. G. C. C. ;

- Agences de voyages, hôtels, restaurants : D. G. C. C. et T ;

- Salubrité : D. D. A. S. S. ;

## PROCEDES DE VENTE

- Contrats, annonces publicitaires : R. F. et D. G. C. C. ;

- Refus de vente, ventes par correspondance, jeux, concours, loteries, primes, démarchage à domicile, soldes, rabais, ventes par lots, crédits à la consommation : D. J. C. C.

=0=0=0=0=0=0=

0=0=0=0=0

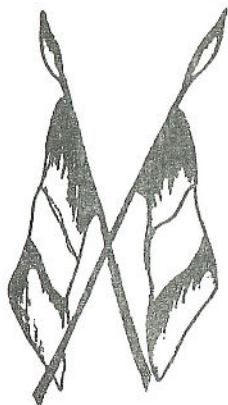
=0=0=

0



## ... INFORMATIONS

### MUNICIPALES ...



Le 17 janvier, le Conseil s'est réuni en mairie sous la présidence de M. Chapuis, maire. Deux conseillers absents étaient excusés.

**Voirie.** — Incorporation dans la voirie rurale de la commune du chemin du Petit-Jarry : le Conseil prend connaissance du rapport du commissaire-enquêteur et décide l'incorporation du chemin dans la voirie communale.

Vente de la remorque des O EVP : la commune ayant fait acquisition d'une remorque neuve au mois de décembre, décide de la vente du véhicule précédent.

**Bâtiments communaux.** — Aménagement d'un terrain de jeux de la classe enfantine : Le maire présente au conseil un projet d'aménagement de la cour de l'école en terrain de jeux (bac à sable, toboggan, tunnel, etc). Le projet élaboré par l'instituteur de la classe enfantine et le conseil d'école élargi pourra être réalisé avec la participation des parents qui le souhaiteront sous réserve de l'avis de l'inspecteur départemental de l'Education nationale.

Le Conseil constate l'intérêt que représente la réalisation de ce projet d'aménagement et s'engage à faire réaliser ces travaux dans les plus brefs délais.

Plan communal : Afin de faciliter les recherches des différents lieux-dits de la commune le Conseil envisage la pose sur la place d'Oron-la-Ville d'une enseigne lumineuse renfermant un plan détaillé de la commune. Des devis seront demandés à plusieurs entreprises.

**Acquisition de chaises pour la salle municipale.** — M. Bedochaud présente au Conseil le devis établi par la société Inefco pour l'achat de chaises destinées à la salle municipale. Le Conseil constate la nécessité de cette acquisition et accepte le devis proposé.

**Economies d'énergie.** — Comme suite à une précédente étude pour économiser l'énergie au groupe scolaire et à la salle municipale, le Conseil décide de confier à la commission des bâtiments communaux le réexamen du dossier.

**Alimentation en électricité du local des P.T.T.** — Afin de permettre aux P.T.T. la mise en service d'un déshumidificateur dans le local situé aux abords de la mairie, le Conseil accepte que l'alimentation en électricité se fasse par un raccordement sur le compteur de la mairie moyennant le remboursement des frais de consommation et de location de compteur.

**Participation municipale à la journée du 3<sup>e</sup> âge.** — Le Conseil municipal décide que la commune participera financièrement au repas du 3<sup>e</sup> âge, conjointement avec le Foyer rural municipal.

**Déplacement de la croix du Presbytère dans le nouveau cimetière.** — Le maire fait part au Conseil de la proposition faite par M. Le Curé de Bussac pour le transport de la croix du Presbytère dans le nouveau cimetière. Le Conseil municipal accepte cette proposition et décide d'implanter cette croix au centre de celui-ci en ménageant l'espace nécessaire à la circulation des véhicules.

**Divers.** — M. Le Maire informe le Conseil qu'une subvention de 5 000 francs a été attribuée à la bibliothèque par le Centre national des lettres.



Les membres du journal remercient les personnes de permanence à la bibliothèque ainsi que Monsieur COURTIN et la secrétaire de mairie pour leur aimable concours dans la collecte des abonnements.

Abonnements en 1983 → 166

Abonnements pour 1984 → Déjà 210 en Janvier



**CONSTRUCTION DE LA LIGNE ELECTRIQUE  
MOYENNE TENSION " FONTCOUVERTE - JUICQ "  
et de ses dérivations**

Par arrêté préfectoral, il est ordonné l'ouverture d'une enquête du 13 au 22 février 1984 sur le dossier présenté par EDF pour la construction de la ligne électrique moyenne tension "Fontcouverte-Juicq" et de ses dérivations.

Les pièces du dossier seront déposées à la Mairie de la Commune du 13 février au 22 février où elles pourront être consultées aux heures habituelles d'ouverture des bureaux par les personnes qui voudraient en prendre connaissance. Monsieur Yves MARIE, demeurant à Villars-Ies-Bois, 17770 BRIZAMBOURG remplira les fonctions de Commissaire-Enquêteur. Les observations seront consignées par les intéressés sur le registre d'enquête ou adressées par écrit soit au Maire, qui les joindra au registre, soit au Commissaire-Enquêteur.

**REGIME ADMINISTRATIF**

- A - Concession du réseau alimentation générale en énergie électrique accordée à ELECTRICITE DE FRANCE par convention du 27 novembre 1958 ;
- B - Déclaration d'utilité publique du 23 août 1983.

**BUT DES OUVRAGES**

La ligne aérienne projetée est destinée à la construction d'une ligne principale de forte section afin d'améliorer la desserte en énergie électrique de toute la région nord de Saintes.

**CONSISTANCE DU PROJET**

- a - Longueur de l'ouvrage : 10 978,00 m ;
- b - Département : la Charente-Maritime ;
- c - Communes traversées : Fontcouverte, Bussac, Le Douhet, Vénérand, Ecoyeux et Saint-Hilaire de Villefranche.

## CRUES de la CHARENTE



*La Grave du Château* cc. J.-J. ALLINAND

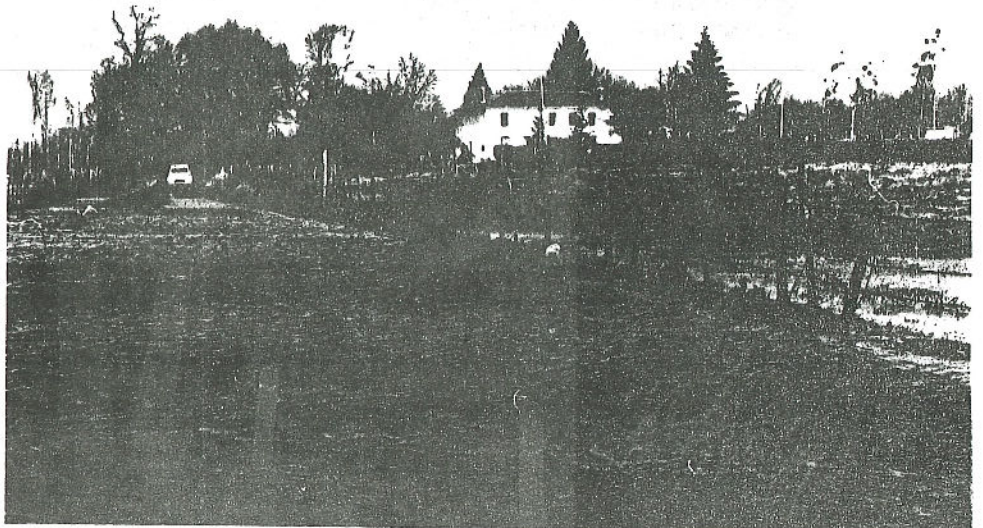
1982 / 1983		1984	
Jour (16 h)	Hauteur des eaux	Jour (16 h)	Hauteur des eaux
. 13 . 12	4 m 90	. 23 - 01	4 m 13
. 17 . 12	5 m 89	. 26 - 01	4 m 81
. 21 . 12	6 m 47	. 28 - 01	5 m 12
. 23 . 12	6 m 80	. 29 - 01	5 m 17
. 24 . 12	6 m 84	. 30 - 01	5 m 11
. 25 . 12	6 m 77	. 02 . 02	4 m 83
. 28 . 12	6 m 04	. 05 . 02	4 m 80
. 31 . 12	5 m 22	. 08 . 02	4 m 80
. 03 - 01	4 m 56	. 11 . 02	4 m 78
. 06 - 01	3 m 91	. 14 . 02	4 m 63

. Cote d'Alerte (+ 4 m) : le 11-12.82 ; Maximum (6 m 84) le 24-12.82  
 Fin d'Alerte (4 m) le 06.01.83 à 4 heures .

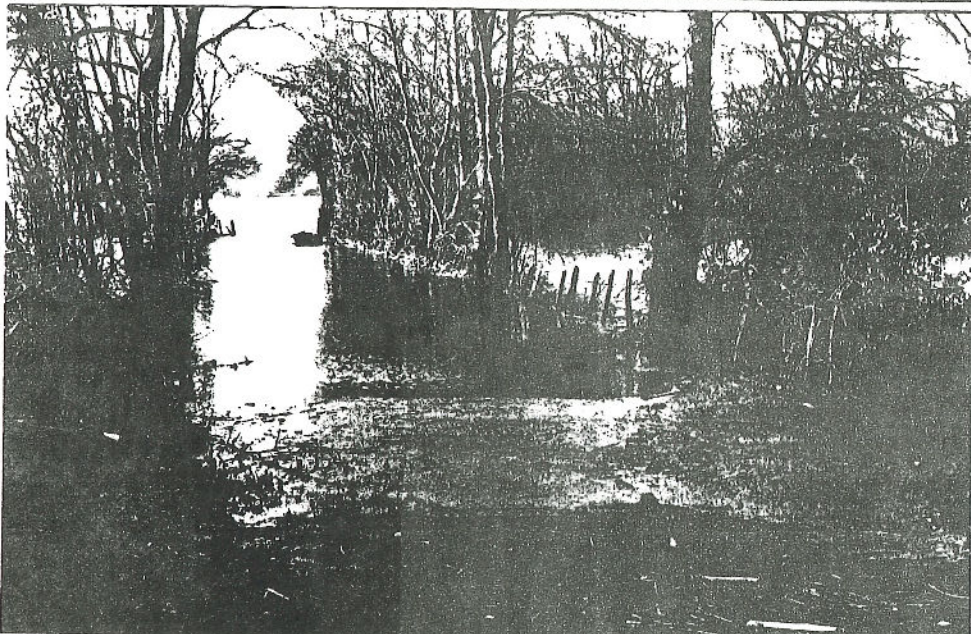




Le Bourg



Le Pontcan



Le Grand  
Village

Bliches Jean Marc ALLINAND



## HOMMAGE

### à l'Abbé Jean-François TOUGERON

---

A Bussac depuis 1958, l'abbé TOUGERON nous a quittés le 24 janvier 1984.

Malgré son courage, la maladie l'a emporté à l'âge de 73 ans.



Nous ne voulions pas croire à cette affreuse nouvelle qui a jeté la consternation dans notre commune. Et pourtant la triste et inhumaine réalité est là : l'abbé TOUGERON n'est plus.

Ses obsèques eurent lieu le jeudi 26 janvier et il fut accompagné par un grand nombre de paroissiens de Bussac, Saint-Vaize et Fontcouverte, auxquels s'étaient joints les maires de ces trois communes.

L'église était trop petite pour contenir tous ceux qui étaient venus pour la cérémonie.

Retracer son existence c'est faire revivre en quelques instants dans notre pensée, non seulement une silhouette familière, mais aussi une existence consacrée totalement à son Église et à ses paroissiens. Il fut un homme sincère dans ses convictions et fidèle à son idéal.

Exposant volontiers ses idées, il ne blessait jamais ceux qui en exprimaient d'autres et pensait que la justice et la fraternité et l'amour triompheraient un jour de la discorde et de la guerre.

Que son souvenir et son exemple restent dans nos cœurs et fassent grandir notre espoir vers une humanité meilleure et plus fraternelle.

Poursuivre la même tâche c'est le plus bel hommage que nous puissions lui rendre. Et c'est justement en apportant à sa mémoire l'hommage

.../...

ému et attristé de tous ceux qui l'ont connu et estimé que M. Guy CHAPUIS, Maire, a prononcé l'allocution suivante :

"Curé de Bussac depuis 26 ans, il n'est guère de famille de cette commune, commune de Fontcouverte et de St Vaize qui ne vous ait associé aux événements heureux ou malheureux de son existence : naissance, mariage, décès.

C'est donc avec une profonde tristesse que nous vous accompagnons aujourd'hui, mais aussi avec une grande sérénité car vous nous avez donné, au cours de ces dernières semaines, un magnifique exemple de courage et de dignité.

Suivant votre volonté, vous serez inhumé dans le nouveau cimetière où la Municipalité a voulu vous offrir cette parcelle de terre de Bussac où vous reposerez désormais. Vous y retrouverez la croix du Presbytère que nous avons déplacée selon votre désir.

Votre départ tourne une nouvelle page de l'histoire de notre commune car nous sommes bien conscients que le vide que vous laissez n'est sans doute pas prêt d'être comblé.

Soyez cependant certain que nous continuerons à prendre soin de votre Eglise et du Presbytère. Nous réaliserons les travaux dont nous avons parlé ensemble : restauration du Porche, réaménagement de la Chapelle, poursuite de la rénovation du Presbytère.

Nous nous efforcerons, avec le concours de vos confrères, de trouver une solution convenable à la situation de votre fidèle servante.

La qualité de nos relations passées, notre présence aujourd'hui témoignent, s'il en est encore besoin, que l'esprit de laïcité qui nous anime est profondément respectueux des convictions de chacun et sans doute le plus sûr garant des libertés de tous.

C'est dans cet esprit que notre mémoire vous restera fidèle et dévouée.